

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Fait à Saint-Ouen l'Aumône, le 19/06/2013.

Société de nettoyage industriel, Partenet existe depuis 1994. Implantée dans le Val d'Oise, j'ai toujours cherché à tenir compte des exigences des clients tout en engageant mon entreprise dans une dynamique citoyenne afin de l'adapter aux évolutions de notre société.

Conscient des défis à relever, j'ai entrepris une démarche active et volontaire. Elle a pour objectif d'offrir des prestations de qualité préservant la santé et sécurité de mes collaborateurs ainsi que ceux de mes clients tout en diminuant notre consommation de ressources.

Cette ambition s'inscrit dans une démarche environnementale qui s'appuie notamment sur la norme internationale ISO 14001. Elle s'appuie sur 3 axes majeurs :

- poursuivre l'utilisation des produits éco-labellisés dans le cadre des activités courantes et les moins agressifs possibles pour les travaux exceptionnels ;
- continuer la sensibilisation du personnel à la limitation de la consommation de ressources et d'énergie au quotidien ;
- conforter le tri et la valorisation de nos déchets ;

Je m'engage également à :

- prévenir toute pollution ;
- respecter la législation et les autres exigences auxquelles nous avons souscrites à travers une veille réglementaire et une écoute active (attentive) de nos parties intéressées ;
- assurer une veille technologique ;
- déployer les moyens humains, techniques, matériels et financiers nécessaires au déploiement de nos actions
- améliorer en continue notre performance, notamment environnementale.

Je souhaite activement que tous les acteurs adhèrent à ma démarche et que tous ensemble nous contribuions à sauvegarder la société de demain. Si chacun d'entre nous s'implique et réalise quotidiennement un « petit geste », nous pouvons tous participer, à notre niveau, à la protection de notre environnement.

Laurent CHARTIER
Président